

**Commission de la discussion générale: action efficace de l'OIT en faveur de la coopération pour le développement**

---

**Plan de travail provisoire (29 mai 2018)**

Date et heure	Programme de la commission
<b>Lundi, 28 mai</b>	
Matin	Réunions des groupes
11h00	Séance d'ouverture de la session de la Conférence
14h30 – 16h30	Réunions des groupes
16h30 – 19h30	<b>Première séance de la commission</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Election du bureau</li><li>▪ Adoption du plan de travail provisoire</li><li>▪ Présentation du rapport par le Bureau</li><li>▪ Adoption des points pour discussions</li><li>▪ Déclarations liminaires</li><li>▪ Déclarations par les ONG</li></ul>
<b>Mardi, 29 mai</b>	
Matin	Réunions des groupes
11h – 13h	<b>Deuxième séance</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Examen du <b>point 1 proposé pour la discussion</b>: Comment l'OIT peut-elle adapter ses activités de coopération pour le développement au nouveau contexte de façon à appuyer au mieux les efforts déployés par les mandants aux niveaux national, régional et international pour réaliser les objectifs de développement durable, en tenant compte de tous les aspects du travail décent qui s'y rattachent, et en particulier l'ODD 8, lequel appelle à promouvoir une croissance économique inclusive et durable, le plein emploi productif et le travail décent, ainsi que d'autres objectifs pertinents pour l'OIT?</li></ul>
14h30 – 15h30	Réunions des groupes
15h30 – 18h30	<b>Troisième séance</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Examen du <b>point 1 proposé pour la discussion (suite)</b></li><li>▪ Examen du <b>point 2 proposé pour la discussion</b>: Du fait de son action normative, de sa structure tripartite et de ses principes et pratiques en matière de dialogue social, l'OIT a une valeur ajoutée particulière à apporter. Le Programme 2030 étant axé sur le respect des droits, que pourrait-on faire pour renforcer le lien entre la valeur ajoutée de l'OIT et son action en faveur de la coopération pour le développement, et, en particulier, comment cette action</li></ul>

Date et heure	Programme de la commission
	pourrait-elle servir à combler les lacunes constatées, au niveau national, dans la ratification et l'application des normes internationales du travail, de même qu'en matière de dialogue social et de tripartisme?
19h – 21h	<b>Prolongation de séance</b> ( <i>si nécessaire</i> )
<b>Mercredi, 30 mai</b>	
Matin	Réunions des groupes
11h – 13h	<b>Quatrième séance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examen du <b>point 3 proposé pour la discussion</b>: Compte tenu de la réforme du système des Nations Unies au niveau des pays, comment les activités de l'OIT en matière de coopération pour le développement peuvent-elles aider au mieux les mandants à favoriser la cohérence des politiques et à intégrer le travail décent dans les stratégies et budgets nationaux de développement? Quel usage stratégique pourrait-on faire des programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD) pour que les mandants de l'OIT contribuent effectivement, sur la base de la demande, à la prise en compte de l'Agenda du travail décent et de l'égalité hommes-femmes dans les plans nationaux de développement et dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement?</li> </ul>
14h30 – 15h30	Réunions des groupes
15h30 – 18h30	<b>Cinquième séance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examen du <b>point 3 proposé pour la discussion</b> (<i>suite</i>)</li> </ul>
19h – 21h	<b>Prolongation de séance</b> ( <i>si nécessaire</i> )
<b>Jedi, 31 mai</b>	
Matin	Réunions des groupes

Date et heure	Programme de la commission
11h – 13h	<b>Sixième séance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examen du <b>point 4 proposé pour la discussion</b>: Etant donné les tendances observées en ce qui concerne le financement du développement, les partenariats et les mécanismes de financement innovants – également préconisés dans la réforme de l’Organisation des Nations Unies (ONU) –, quels rôles et quelles responsabilités les gouvernements, les organisations d’employeurs et de travailleurs ainsi que le Bureau doivent-ils assumer en ce qui concerne la concrétisation des résultats attendus au niveau national en matière de travail décent? Quelle combinaison optimale de partenariats et de modalités faudrait-il prévoir, y compris dans le cas des entreprises et de la société civile, pour permettre à l’OIT de financer de façon adéquate des activités efficaces et responsables en matière de coopération pour le développement?</li> </ul>
14h30 – 15h30	Réunions des groupes
15h30-18h30	<b>Septième séance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examen du <b>point 4 proposé pour la discussion (suite)</b></li> <li>▪ Informations sur les prochaines étapes : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Groupe de rédaction</li> <li>– Réception d’amendements et discussion</li> </ul> </li> </ul>
19h – 21h	<b>Prolongation de séance (si nécessaire)</b>
<b>Vendredi, 1 juin</b>	
Matin	Réunions des groupes
11h00 – 13h00	<b>Groupe de rédaction (1<sup>ère</sup> séance)</b>
14h30 – 17h30	<b>Groupe de rédaction (2<sup>e</sup> séance)</b>
18h – 21h	<b>Groupe de rédaction (si nécessaire)</b>
<b>Samedi, 2 juin</b>	
Matin	Réunions des groupes
11h – 13h	<b>Groupe de rédaction (3<sup>e</sup> séance)</b>
14h30 – 17h30	<b>Groupe de rédaction (4<sup>e</sup> séance)</b>
18h – 21h	<b>Groupe de rédaction (si nécessaire)</b>
<b>Dimanche, 3 juin</b>	
Soir	<i>Publication sur le Web du projet de conclusions</i>
<b>Lundi, 4 juin</b>	
10h – 13h	Réunions des groupes pour examiner le projet de conclusions et formuler des amendements
15h – 17h	Remise des amendements au secrétariat
<b>Mardi, 5 juin</b>	
Matin	Réunions des groupes
11h – 13h	<b>Huitième séance</b>

Date et heure	Programme de la commission
14h30 – 15h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Discussion des amendements au projet de conclusions</li> </ul> Réunions des groupes
15h30 – 18h30 19h-21h	<b>Neuvième séance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Discussion des amendements (<i>suite</i>)</li> </ul> <b>Prolongation de séance</b> ( <i>si nécessaire</i> )
<b>Mercredi, 6 juin</b>	
Matin	Réunions des groupes
11h – 13h	<b>Dixième séance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Discussion des amendements (<i>suite</i>)</li> <li>▪ Adoption du projet de conclusions dans son ensemble</li> <li>▪ Déclarations finales</li> </ul>
14h30 – 15h30	Réunions des groupes
15h30 – 18h30	<b>Onzième séance</b> ( <i>si nécessaire</i> )
<b>Jeudi, 7 juin</b>	
Soir	<i>Publication sur le Web du rapport de la Commission (en fin de soirée)</i> <i>Soumission par écrit d'éventuelles corrections au rapport de la Commission</i>
<b>Vendredi, 8 juin</b>	
Matin ( <i>heure à confirmer</i> )	Soumission du rapport de la commission et des conclusions proposées à la plénière de la Conférence pour adoption
<b>Vendredi, 15 juin</b>	
<i>Délai pour la soumission par écrit d'éventuelles corrections au rapport de la Commission</i>	